



Changement de poste, changement de salaire ?

Par **chochton**, le **15/10/2009** à **10:16**

Bonjour,

Mon employeur vient de me proposer de prendre le poste d'une collaboratrice qui quitte la société dans 1 mois.

En terme de salaire elle touchait environ 300€ bruts de plus que moi.

J'ai 3 ans d'ancienneté, elle en avait 5 mais n'a pas changé de salaire depuis 3 ans.

Ma question est la suivante : suis-je dans mon droit que de demander une augmentation de salaire ? Si oui à hauteur de combien ? Puis-je demander le même salaire que la personne que je vais remplacer ?

A savoir que mon employeur ne m'en a pas parlé du tout lors de l'entretien où il m'a demandé si j'étais d'accord...

Merci de vos réponses

Charlotte